

Dirigeants syndicaux, cessez la concertation du plan contre les cheminots !

Le 26 février, le premier ministre Philippe a dévoilé le contenu de la prochaine loi « sur la mobilité ». Il est tourné contre la classe ouvrière, comme les ordonnances de flexibilité et de précarité de 2017, les budgets de l'État et de la Sécu 2018, le projet de loi immigration, le plan « fonction publique » AP2020...

Selon une méthode éprouvée, l'État crée ou aggrave un problème en coupant les vivres des « services publics » qui améliorent la vie de la masse de la population mais que la bourgeoisie française refuse de financer (santé publique, enseignement public, transport public, etc.). Puis les problèmes que l'austérité a engendrés servent à justifier une « réforme » afin de porter des coups supplémentaires. Ainsi, le dysfonctionnement en 2017 des affectations post-bac, faute de places suffisantes, a servi à mettre en place la sélection à l'entrée à l'université. De même, l'État étouffe depuis des décennies le transport ferroviaire de marchandises en encourageant le transport polluant par camion. Il a aussi saboté les RER, les intercités et les TER par manque d'investissement public.

L'autre truc de tout gouvernement bourgeois est de faire passer les travailleurs ou les chômeurs qu'il vise pour des privilégiés ou des assistés.

Emmanuel Macron n'a pas hésité à recadrer sèchement un agent de la SNCF venu lui faire part de son inquiétude sur son avenir, samedi 24 février au Salon de l'agriculture... « Je ne peux pas avoir d'un côté des agriculteurs qui n'ont pas de retraite et de l'autre avoir un statut cheminot et ne pas le changer. » (Valeurs actuelles, 24 février)

L'ancien banquier d'affaires prend les paysans travailleurs pour des imbéciles autant que les cheminots. En quoi les salariés du rail sont-ils responsables que certains paysans ont une retraite insuffisante, alors qu'ils étranglés par les groupes capitalistes du commerce et la concurrence des gros agrariens à qui Macron s'adresse avec courtoisie ? Pourquoi la suppression du statut des travailleurs des ex-PTT (aujourd'hui Orange et la Poste) n'a pas amélioré la retraite des paysans travailleurs ?

Dans la même veine la « retraite à 52 ans » des cheminots est mise en avant, alors que la durée de cotisation des cheminots est alignée désormais sur celle des autres travailleurs (qui n'a pas baissé pour autant, au contraire !). Comme il faut pour ceux qui partiront en 2018-19 plus de 41 ans de cotisations, on voit mal comment ils obtiendraient une pension entière à 52 ans...

Ces ruses participent de la division des travailleurs (entre les étrangers et ceux qui ont la nationalité française, entre ceux des villes et des campagnes, entre ceux des

entreprises publiques et ceux des entreprises privées, entre les cheminots qui conserveraient le statut et ceux qui le perdraient) alors que le capital et son État les attaquent tous !

En fait, le gouvernement a entrepris de démanteler un bastion des luttes sociales par la mise en cause des avantages conquis au moment où les travailleurs étaient armés, en 1945. Il le fait par la concurrence, la préparation de la privatisation (transformation en sociétés anonymes), la suppression du statut. Comme Philippe l'explique, les nouveaux embauchés « bénéficieront des conditions de travail de tous les Français : celles du Code du travail » qui, grâce au gouvernement Macron-Philippe, ne protègent plus grand-chose. Par contre, la direction de la SNCF et les entreprises privées qui reprendront des lignes à la SNCF à partir de 2019 souhaitent un transfert de travailleurs moins coûteux et moins protégés.

Les directions syndicales savent ce que veut le gouvernement depuis au moins le 19 février quand le gouvernement leur a présenté le rapport Spinetta. Le 26 février, Philippe a déclaré que le pouvoir était pressé (d'où les ordonnances). Tout en parlant d'« un calendrier absolument démentiel » (Erik Meyer, SUD-Rail, 1 mars), les directions syndicales ont décrété qu'il était urgent d'attendre. Elles se réuniront... le 15 mars. En attendant, elles se rendent aux convocations du gouvernement et lui font... des « propositions » (!).

La CGT cheminots « n'est pas rassurée du tout » sur le projet de réforme de la SNCF, a déclaré son secrétaire général, Laurent Brun, jeudi 1er mars, à la sortie d'une première réunion de concertation avec la ministre des transports. Elisabeth Borne doit recevoir successivement les principaux syndicats de la SNCF (CGT, UNSA, SUD-Rail, CFDT), y compris FO, qui n'est pas représentatif... La CGT participera aux réunions de concertation « sans beaucoup d'illusions », a-t-il ajouté. (Le Monde, 1er mars)

Une défaite des travailleurs de la SNCF ne serait pas qu'une défaite pour eux, mais un recul de toute la classe ouvrière de ce pays. Elle faciliterait une nouvelle attaque contre toutes les retraites. Accepter de discuter de l'attaque du gouvernement contre les cheminots, c'est l'aider.

Il faut imposer aux directions syndicales de rompre avec le gouvernement et de préparer la grève générale des transports publics et de tout le pays pour le faire reculer, le vaincre, ouvrir la voie aux revendications.

5 mars 2018

